

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n° 52/2026

Séance du 1^{er} Octobre 2026

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

L'an deux mille vingt-six, le premier octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : HAMMOUDA Jeannine

Présents : DARIO Alain, FONT Marie, POMPA Jean-Antoine, HAMMOUDA Jeannine, PLA Michel, BRUNET François, CRUANAS Pauline, GHIRELLO Jean-Louis, GRAELL Alain, MAHIEU Pierre, MAS Nicolas, NEVEU Peggy, ROTA Brigitte, BIELLE Chantal

Absents excusés : BUGSEL Alice, DURAND Christophe, FABREGA Catherine, MEY Marie, SCHMITT Henri

Procuration : BUGSEL Alice à MAHIEU Pierre, DURAND Christophe à DARIO Alain, SCHMITT Henri à POMPA Jean-Antoine

Date de la convocation :

25 septembre 2026

OBJET : VENTE D'UNE PARCELLE APPARTENANT AU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

Classement issu de la
nomenclature

« ACTES »

3.2 Aliénations

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que Monsieur Louis DEBERNARD souhaite acquérir la parcelle cadastrée section AE n° 0416 d'une superficie de 1 162 m² appartenant au domaine privé de la commune.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de vendre la parcelle souhaitée par Monsieur Louis DEBERNARD, au prix de 65 euros hors taxe le m², hors viabilisation.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la vente de la parcelle cadastrée section AE n° 0416 sis rue de l'Europe à Monsieur Louis DEBERNARD au prix de 65 euros hors taxe le m².

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire notamment l'acte notarié ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

La secrétaire de séance

Le Maire,

Alain DARIO

